

DROITS DE SCOLARITE 2018-2019

En application de la décision de l'Assemblée générale des parents réunie le 21 avril 2018, à partir du 1er septembre de l'année scolaire 2018/2019, les tarifs scolaires sont fixés en référence aux tarifs en Euros auquel s'applique le taux de change achat Euro/AOA de la BNA majoré de 2%. (Référence site internet de la BNA)

Les tarifs d'inscription et de réinscription pour l'année scolaires 2018-2019 ont été fixés sur la base du taux de change utilisé pour les tarifs scolaires du trimestre avril juin 2017.

TARIFS EN EUROS

	particuliers		
	Français	Angolais	Tiers
	Euros	Euros	Euros
maternelle + primaire	2 500	2 500	3 150
secondaire	3 000	3 000	3 750

	Entreprises - Ambassade - ONG		
	Français	Angolais	Tiers
	Euros	Euros	Euros
maternelle + primaire	2 890	3 350	3 920
secondaire	3 380	3 840	4 610

Fournitures scolaires	43 672 kwz
Manuels scolaires Collège	43 672 kwz
Manuels scolaires Lycée	43 672 kwz

TARIFS INSCRIPTION ET REINSCRIPTION EN KWANZAS

	particuliers		
	Français	Angolais	Tiers
	KWZ	KWZ	KWZ
Réinscription	100 000	100 000	100 000
Première inscription	500 000	500 000	500 000

	Entreprises - Ambassade - ONG		
	Français	Angolais	Tiers
	KWZ	KWZ	KWZ
Réinscription	100 000	100 000	100 000
Première inscription	500 000	500 000	500 000